



MAGAZINE

Le journal d'information de Flers Agglo

#27

Juin/Juillet/Août 2023

Supplément **Ville de Flers**

3 fleurs : Flers se distingue



Le travail du service des Espaces verts permet à la ville d'être labellisée 3 fleurs.

Comprendre le budget de la ville

p. 2

Saint-Michel : la résidence Foucault sera rénovée

p. 3

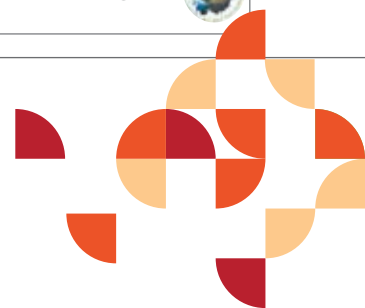
Mairie : les habitants associés au projet

p. 6

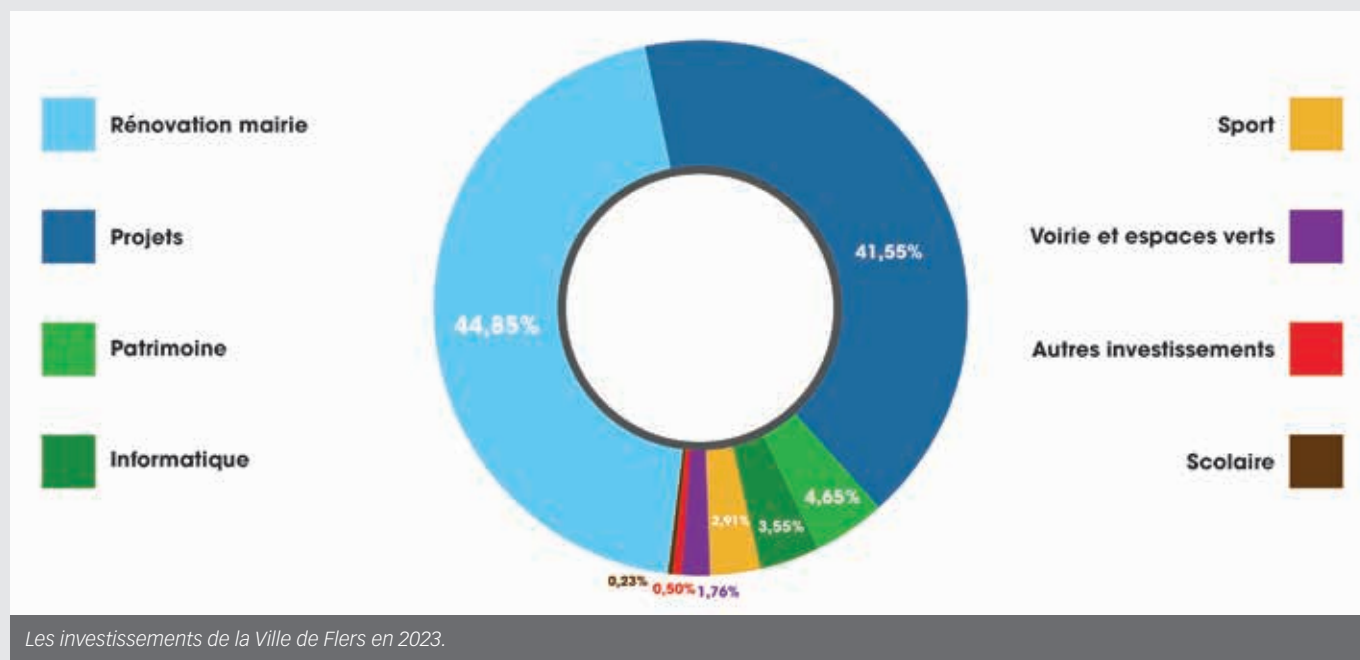
De nouveaux commerces ouvrent

p. 8

Magazine publié par la **Ville de Flers** - Avenue du château
CS 70229 61104 Flers Cedex • **Service communication** :
Direction Attractivité du Territoire - Tél. 02 33 98 19 76 - mmace@
flers-agglo.fr. • **Directeur de la publication** : Yves
Goasdoué • **Rédaction** - **Photos** : Service communication
Flers Agglo sauf mention • **Création de la maquette** :
Epiceum • **Mise en page/Impression** : Imprimerie Mouturat -
Flers - Tél. 02 33 62 25 15 - Courriel : mouturat.imp@orange.fr
• **Dépôt légal** : juin 2023, ISSN 2552-0938. • Tirage
9 300 exemplaires • **Distribution** : sous film avec le
magazine Le Fil de Flers Agglo • **Reproduction, même
partielle, interdite. Imprimé avec des encres
végétales sur papiers issus de forêts gérées
durablement.**



BUDGET Flers va investir près de 15 millions d'euros en 2023



Le conseil municipal de la Ville de Flers a adopté son budget primitif pour l'année 2023, le 6 mars.

C'est un budget prudent vis-à-vis de ce que nous subissons mais néanmoins un budget ambitieux qui permet de préparer l'avenir et de transformer la ville en tenant compte du réchauffement climatique et de la sobriété énergétique à adopter », a commenté Lori Helloco, maire-adjoint chargé des Finances, en conseil municipal, lors du vote du budget primitif.

Le budget primitif de la Ville établit l'ensemble des moyens financiers nécessaires à la Ville de Flers pour assurer son fonctionnement (entretien de son patrimoine, frais de personnel...) et réaliser ses projets durant l'année. En 2023, ce budget est de 40 574 291,93 € dont 25 747 715,06 € en fonctionnement et 14 826 576,87 € en investissement.

Le budget de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 16 977 368,40 € (+ 3,6 %). Parmi les principales dépenses : 61,64 % concernent les charges de personnels et 26,60 % les charges à caractère général (achat d'énergies, fournitures, assurances...).

Les recettes attendues sont estimées à 17 676 944 € hors recettes exceptionnelles.

Elles proviennent en grande majorité des impôts et taxes perçus par la Ville (7 687 454 €, soit 43,39 % des recettes réelles) et des dotations de l'État. 13,40 % de ces recettes proviennent des produits des services (restauration scolaire...).

En 2023, pour la 13^e année consécutive, la municipalité a fait une nouvelle fois le choix de ne pas augmenter ses taux d'imposition sur les taxes d'habitation, du foncier non bâti et du foncier bâti.

La Ville perçoit davantage qu'elle ne dépense. La différence est de 1,48 million d'euros. Sur cette somme, la Ville remboursera sa dette dont l'annuité est de 995 000 €. Il faut aussi prendre en compte les dotations d'investissement attendues à hauteur de 750 000 €.

Sur son budget primitif, la Ville parvient à dégager 934 576 € pour investir.

Le budget d'investissement

Le budget d'investissement s'équilibre à 14 826 576,87 €. Cette somme va servir à financer plusieurs chantiers (liste non exhaustive) :

> **Rénovation de la mairie** : 4 710 114 €

> **Aménagement** : 4 364 000 €, pour notamment la rénovation de l'éclairage public, l'aménagement de la place du 14-Juillet, le village associatif, l'aménagement d'un parcours aventure dans le parc du château.

> **Patrimoine** : 488 000 € dont 250 000 € pour la rénovation du bâtiment Charcot incendié et 120 000 € pour le renouvellement du mobilier de la salle du conseil.

> **Informatique** : 372 200 € dont 100 000 € pour l'acquisition d'équipements pour la retransmission des séances du conseil municipal et 100 000 € pour la refonte de l'infrastructure physique pour sécuriser les sauvegardes.

> **Sport** : 305 200 € dont 250 000 € pour la réalisation des tribunes au stade du Hazé pour le terrain de football synthétique et la rénovation de parquets et vestiaires des gymnases.

> **Voirie et espaces verts** : 185 000 € dont 150 000 € pour des travaux de réfection de voirie et peinture.

> **Écoles** : 24 700 € pour notamment l'achat de matériel, des travaux, la rénovation de deux logements dans l'école Sévigné qui seront ensuite loués.

> **Divers** : 52 700 € pour notamment l'achat de défibrillateurs, la défense incendie des bâtiments, l'achat de mobilier et matériel.

Sur l'ensemble de ces projets, plus de 8 millions d'euros de subventions sont attendus. Le reste à charge pour la Ville sera d'environ 2 millions d'euros.



D'infos :

www.flers-agglo.fr/Maville-budget

SAINT-MICHEL La résidence Foucault bientôt réhabilitée

Le bailleur social Orne Habitat prévoit de réhabiliter les trois immeubles de la résidence Foucault, quartier Saint-Michel, à Flers.

Les trois immeubles qui constituent la résidence Foucault, dans le quartier Saint-Michel, à Flers, vont être entièrement refaits, dans le cadre du programme de rénovation urbaine par le bailleur social Orne Habitat. Cela représente 80 logements.

Des ascenseurs prévus

Sur les trois immeubles, à savoir les Diamants, les Saphirs et les Émeraudes, les façades seront réparées et isolées par l'extérieur, les garde-corps remplacés. Des volets roulants remplaceront les actuelles persiennes et il est prévu d'installer des ascenseurs aux Diamants et aux Émeraudes. Une opération qui ne pourra pas être réalisée aux Saphirs, l'immeuble parallèle à la rue du Mont-Saint-Michel, pour des raisons techniques.

L'électricité des parties communes sera remise aux normes et l'éclairage sera remplacé par des Led avec détecteurs de présence. La peinture sera refaite. Dans tous les logements, des travaux de remise aux normes d'électricité seront menés. Le mobilier des cuisines et des salles



La résidence Foucault compte trois immeubles.

de bain sera remplacé ainsi que la faïence. Une ventilation mécanique sera également installée.

Un chantier à 4,9 millions d'euros

Fini le chauffage collectif ! Tous les appartements seront équipés d'une chaudière gaz individuelle pour le chauffage et l'eau chaude. Chaque locataire devra souscrire un abonnement.

Le coût de ces travaux est estimé à 4,9 millions d'euros soit un peu plus de 61 000 € par logement. Orne Habitat peut compter sur 7 % de subventions de l'Anru, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, et des fonds européens. 48 % sont financés par un prêt, le reste sur les fonds propres du bailleur social.

Ces travaux de réhabilitation s'accompagneront d'une hausse raisonnée des loyers, hausse qui devrait toutefois être compensée par les économies de charges liées au chauffage.

Les travaux pourraient commencer dès cet automne. Ils devraient durer 16 mois en présence des locataires. L'intervention dans les appartements est estimée entre quatre et six semaines. Pour rappel, le bailleur Logissia va de son côté réhabiliter les 112 logements des immeubles de l'allée des Pierres-Précieuses.

 **D'infos :**
flers-agglo.fr

SAINT-MICHEL L'aménagement de la place urbaine va commencer

Une place urbaine va être aménagée sur le terrain où se trouvait l'immeuble Les Rubis.

L'immeuble Les Rubis qui se situait à proximité du centre commercial, dans le quartier Saint-Michel, a été démoli dans le courant du mois de février, après l'immeuble Les Grenats, quelques jours auparavant.

Sur cet emplacement, aucune nouvelle construction n'est prévue. Une place urbaine sera aménagée. Un kiosque et des bancs seront notamment installés. Des ateliers de co-production avec les habitants, réalisés au printemps 2021, ont permis de préciser les contours de ce projet en termes d'usage, d'ambiance souhaitée, de matériaux, etc. Les travaux devraient commencer cet été.



Une place urbaine sera aménagée à l'emplacement des Rubis.

Quant au centre commercial, il est en cours de réhabilitation. Le bâtiment sera refait ainsi

que les logements au-dessus. L'accessibilité aux commerces sera améliorée.

LABEL 3 FLEURS Le service des Espaces verts s'adapte aux contraintes du climat

Le service des Espaces verts de la Ville de Flers, qui conserve ses 3 fleurs, s'adapte, depuis 2017, aux étés très chauds. Il économise l'eau en privilégiant certaines espèces et s'efforce de faire revenir la biodiversité en ville.

Le service des Espaces verts de la Ville de Flers, qui compte 28 agents, deux saisonniers et un apprenti, veille sur un patrimoine de 99 hectares. Il entretient, nettoie et fleurit 381 sites publics dont 22 points de fleurissement pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs. Depuis 2007, ce travail permet à la Ville d'être labellisée 3 fleurs. Le label a été renouvelé en avril, lors du 63^e concours des villes et villages fleuris.

Face aux contraintes climatiques, le service s'est adapté, à commencer par la production de fleurs. Les variétés supportant la chaleur et sobres en eau comme les dahlias, le lierre, les bégonias ou la verveine, sont privilégiées. Sous les grandes serres, situées rue des Sports, les cultures sont arrosées par l'eau de pluie puisée dans un bassin de rétention de 13 m³. À l'extérieur des serres, l'eau provenant d'un puits est utilisée. Pour protéger les cultures, deux agents de permanence assurent la levée et le couvert des serres, le week-end. Le service cultive chaque année plus de 45 000 fleurs et plantes, dont 700 chrysanthèmes et citrouilles. Le reste est acheté en bulbes.

Pour réduire l'évapotranspiration des fleurs et des plantes vivaces, en ville, les massifs sont couverts soit de détritiques de fèves de



Les agents du service des Espaces verts gèrent 381 sites publics dont 22 points de fleurissement.

cacao achetés en Bretagne, soit de copeaux de bois. « **Rien ne se perd ! On essaye de revaloriser tous les déchets** », confirme Jacques Duperron, maire-adjoint délégué à la vie quotidienne et à la voirie. Les fleurs bisannuelles, comme les pensées ou les myosotis, sont arrosées uniquement à la plantation. L'eau est issue d'une canalisation d'eau brute reliée à la station d'eau de la rue d'Athis.

Favoriser la biodiversité

Pour réduire les dépenses et favoriser la biodiversité, le service des espaces verts a également mis en place la gestion différenciée. C'est-à-dire que certains massifs fleuris ont été convertis en prairies, fauchées une fois par an, comme à la vallée de la Fouquerie ou au mont de Cerisy. Les surfaces en herbe, comme la grande pelouse du château, sont

tondues moins souvent. Cette nouvelle gestion permet aussi de dégager du temps aux agents au profit d'autres missions.

Le service assure aussi la collecte des déchets dans les poubelles, ramasse ceux qui sont jetés dans la nature, entretient le cimetière Saint-Jean et contrôle l'état des 13 aires de jeux. À cela s'ajoutent la décoration florale des cérémonies, l'entretien du mobilier urbain et canin, le déneigement des écoles et espaces publics, le transport de matériaux et de déchets, l'entretien du patrimoine d'intérêt communautaire ou encore la gestion de 99 km de circuits de randonnée. Chaque année, le service des Espaces verts partage aussi sa passion avec des centaines d'élèves aux serres.

+ D'infos :
flers-agglo.fr

CONCOURS Participez au concours des maisons fleuries !

Tous les ans, la mairie de Flers organise le concours des maisons fleuries pour embellir la ville. Il faut s'inscrire avant le samedi 15 juillet.

Le concours des maisons fleuries récompense, chaque année, les habitants qui consacrent du temps à fleurir leur jardin, leurs balcons ou rebords de fenêtres. Cela permet de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier mais égale-

ment de donner une belle image de la ville. Chacun peut participer particuliers, commerçants, agriculteurs, entreprises mais aussi bâtiments publics.

Les lauréats sont récompensés par des bons d'achat dans les commerces locaux. Les inscriptions doivent se faire avant le 15 juillet, en ligne sur le site www.flers-agglo.fr, en mairie au 41 rue de la Boule ou au Bureau d'information touristique de Flers 4, place du Dr-Vayssières.

Les critères pris en compte par le jury sont l'aménagement général du jardin ou de la façade, l'adaptation de l'aménagement aux contraintes du site et la qualité de l'entretien de l'ensemble de l'aménagement et du bâtiment. Le concours propose plusieurs catégories.

+ D'infos :
flers-agglo.fr/actualites/environnement

NUMÉRIQUE Une formation gratuite pour les seniors

Le CCAS de la Ville de Flers propose aux retraités de plus de 65 ans de se former gratuitement aux usages du numérique.

Avec le soutien de la Conférence des Financeurs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Flers propose aux retraités flériens de plus de 65 ans de se former aux bases du numérique avec des professionnels de l'association Oxy-Jeunes.

Les séances sont gratuites et se déroulent à la maison d'activités Émile-Halbout avec son propre matériel ou celui de l'association. Il est possible de les suivre à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

Une première séance en individuel avec un animateur permettra de définir un programme de formation personnalisé. Selon le niveau et les besoins de la personne, il lui sera



Les seniors peuvent se former gratuitement aux usages du numérique à Flers.

proposé des temps de formation en individuel ou en groupe.



D'infos :

CCAS de la Ville de Flers
9, avenue de la Libération, Flers
02 33 64 66 13

Collecte de déchets verts

Une collecte de déchets verts à domicile est proposée aux Flériens de plus de 70 ans ayant un jardin et ne pouvant pas se rendre en déchetterie. Elle concerne uniquement les tontes de pelouse et les feuilles.

Elles sont programmées les jeudis 8 et 22 juin, 20 juillet, 24 août, 7 et 21 septembre, 5 et 19 octobre, 9 et 23 novembre. Pour en bénéficier, il faut s'inscrire en mairie en téléphonant au n° vert 0800061 100 uniquement le mardi précédant la collecte.



D'infos :

Mairie de Flers
02 33 64 66 27
citoyennete@flers-agglo.fr

PLAN CANICULE Les inscriptions sont ouvertes

Dans le cadre du plan canicule, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Flers recense, sur la base du volontariat, les personnes vulnérables vivant à domicile.

Elles pourront bénéficier d'une attention particulière notamment en cas d'épisode caniculaire. Gratuit et confidentiel, les personnes concernées peuvent s'inscrire à l'accueil du CCAS, 9, avenue de La Libéra-

tion, 61100 - Flers ou en renvoyant le coupon-réponse ci-dessous au CCAS.



Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse précise :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Vous vivez : ☐ seul(e) ☐ En couple. Précisez Nom/Prénom..... ☐ En famille. Précisez

Les personnes à prévenir en cas d'urgence :

Priorité 1 : - Nom : **Priorité 2 :** - Nom :

- Prénom : - Prénom :

- Tél. domicile : - Tél. domicile :

- Tél. portable : - Tél. portable :

- Dates d'absences éventuelles : - Dates d'absences éventuelles :

Observations éventuelles (difficulté particulière, absence prévue...) :

Je souhaite m'inscrire sur le fichier communal informatisé¹ de la Ville de Flers permettant en cas de déclenchement d'alerte liée à un épisode climatique extrême ou à des situations exceptionnelles, l'intervention des services compétents.

À Flers, le

Signature obligatoire :

¹ Conformément aux articles 34 et suivants de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations veuillez-vous adresser à la Direction du CCAS.

CONSEIL CITOYEN Les habitants associés à la reconstruction de la mairie

Un concours d'architecture pour reconstruire la mairie a été lancé. Deux Flériennes et un Flérien, membres du conseil citoyen de la Ville, feront partie du jury de sélection.

La reconstruction de la mairie de Flers est entrée dans une nouvelle étape avec le lancement du concours d'architecture, en mars. Yves Goasdoué, maire, et Gaëlle Pioline, maire-adjointe, ont tenu à associer les habitants à la réflexion autour de ce chantier symbolique en sollicitant le conseil citoyen de la Ville de Flers. Lors de la réunion du jeudi 23 mars, trois membres ont été tirés au sort pour faire partie du jury de sélection, aux côtés du maire, des membres de la commission d'appel d'offres et des experts. Ce jury sera chargé de désigner l'architecte de la future mairie.

Le maire a tenu à revenir en détails sur le projet de reconstruction et les attentes concernant le nouveau bâtiment.



Le conseil citoyen s'est réuni jeudi 23 mars, dans la salle d'honneur de la mairie de Flers.

Une mairie plus grande

Le projet est d'accueillir dans le futur bâtiment tous les services de Flers et de Flers Agglo qui reçoivent du public comme la direction des services au public qui gère notamment l'État civil et les pièces d'identité, la direction de l'urbanisme ou encore l'établissement France services... Mais voilà, il y a besoin de plus de place, « **1000 m² supplémentaires** ».

Les futurs aménagements se feront en concertation avec l'architecte des bâtiments de

France, s'agissant d'un lieu classé. L'emprise au sol, ne devra pas excéder 600 m² supplémentaires par rapport au bâti actuel et seulement côté étangs. La perspective côté jardins sera donc conservée.

Le coût est estimé à 11 millions d'euros. 5 millions proviennent de la prime d'assurances et des subventions seront sollicitées. « **Ça ne nous empêchera pas de conduire d'autres projets de la Ville de Flers** », a conclu Yves Goasdoué.

JUMELAGE De jeunes Allemands accueillis



La délégation a été reçue par la municipalité.

Des élèves de Wunstorf, commune allemande jumelée avec Flers, ont passé une semaine en Normandie.

Dans le cadre d'un échange scolaire avec le collège Sévigné, 30 élèves de Wunstorf, en Basse-Saxe, en Allemagne, ville jumelle de Flers, ont passé une semaine en Normandie. Ils ont été reçus lundi 6 mars, par la Ville de Flers, au pôle culturel Jean-Chaudeurge.

Les collégiens de Flers se rendront, quant à eux, en Allemagne du 11 au 18 juin. Des élèves allemands accueillis par Saint-Thomas-d'Aquin ont également été reçus le 10 mai.

RADIO Une émission enregistrée aux Vallées



Lors de l'enregistrement de l'émission.

Une émission de radio a été enregistrée à l'école Les Vallées, à Flers.

La grande salle de l'école Les Vallées, située dans le quartier Saint-Michel, à Flers, s'est transformée en studio radio, mercredi 21 mars. Les élèves de CM1 des Vallées, des 4^e du collège Jean-Monnet et des lycéens de Jean-Guéhenno ont débattu de l'égalité entre les filles et les garçons au cours d'une émission enregistrée dans les conditions du direct.

L'émission peut d'ores et déjà être écoutée en ligne sur la plateforme Pod Educ de l'Éducation nationale en flashant le QR Code.

➤ Tribunes

Le mot de la majorité municipale

Curieuse opposition en proie à des démissions en série, totalement absente de toutes les commissions de travail, clairsemée au conseil municipal, qui tout d'un coup, se réveille sur un sujet qui n'en n'est pas un.

Des centaines de villes pratiquent, pour favoriser la fluidité et soutenir leurs commerçants, le stationnement payant sur horodateurs. Nous sommes parmi les moins chères en offrant trente minutes gratuites. Si cela posait le moindre problème en matière de confidentialité, cela se saurait !

Par ailleurs, personne n'a jamais demandé à ne pas rentrer son numéro de véhicule dans l'horodateur. La suppression « de pure forme juridique » de cette possibilité ne va donc pas priver grand monde. Chacun comprend que le danger de partager sa localisation et des données est infiniment plus grand en allumant un smartphone qu'en payant son stationnement. Apparemment l'opposition Flérienne non !

Quand l'opposition va-t-elle se mettre au travail sur les vrais sujets ? Nous ne le savons pas.

Votre majorité, pour ce qui la concerne, est à son poste. Elle s'ouvre aux citoyens qui veulent bien la rejoindre pour pratiquer l'écoute et l'innovation. C'est à ce titre que des citoyens, tirés au sort, participeront au jury de concours d'architecte qui permettra de dessiner et construire notre future mairie.

C'est la différence entre le travail et l'agitation.

Bon été à toutes et tous.

L'opposition s'exprime

Le groupe Fiers de Flers :

Le saviez-vous ?

Vous ne pourrez plus vous opposer légalement à la collecte de vos données pour stationner en centre-ville. La majorité l'a décidé en dépit des principes de la CNIL et du RGPD de garantir notre vie privée et nos libertés. Nous nous y sommes opposés.

C'est l'un des (nombreux) problèmes posés par le stationnement payant, si cher à la majorité : en plus d'être complexe et de coûter plus qu'il ne rapporte, ce système impose de facto le contrôle de nos données personnelles (immatriculation et donc identité, date, horaire et lieu) dès lors que le centre-ville devient exclusivement payant.

Nous maintenons donc notre position exprimée lors de la campagne électorale : une zone bleue, simple et gratuite, permet la rotation des voitures en ville et l'affluence dans les commerces. D'autres villes le font avec succès. Le payant doit être l'exception, non la règle. Le contrôle doit être utile à la sécurité principalement, non permanent et pas pour le quotidien.

Cette délibération, que nous avons refusée, est symbolique de toutes ces lois et règlements acceptés par les élus en abdiquant à la légère nos libertés pour un intérêt général qui n'est pas toujours établi, et que nous contestons en l'occurrence.

Entre le camp de la liberté et de l'efficacité et celui du « progrès », nous choisissons la liberté et l'efficacité, pas les « horodateurs » !

Pascal Catherine, Lutte Ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs :

L'utilisation du 49-3 par Macron pour faire passer sa réforme des retraites a provoqué la colère légitime du monde du travail. Partout, dans toutes les villes, les journées de mobilisation ont été massives. C'est ce que nous avons vécu ici à Flers.

Cette mobilisation exprime le refus de millions de travailleurs de travailler deux ans de plus pour s'user au travail et engraisser toujours plus les capitalistes. Elle exprime un sentiment de révolte contre la volonté de Macron de maintenir sa mesure anti-ouvrière. Ce même Macron qui arrose le grand patronat de milliards d'euros de subventions, d'exonérations de cotisations et de ristournes fiscales.

Les profits des capitalistes explosent, alors que nous nous appauvrissons. Et pour Macron, ses ministres et les politiciens qui le soutiennent, ce serait à la population de se serrer encore plus la ceinture, de se crever au travail ou de survivre au chômage.

Notre intérêt à tous est de dire qu'il y en a assez de ce système. Ce sont les travailleurs qui, par leur travail, créent toutes les richesses dans cette société. C'est à eux de la diriger. Défendre nos intérêts collectifs contre le patronat et les politiciens à leur service est vital.

COMMERCE De nouvelles boutiques à Flers !

Plusieurs commerces ont récemment ouvert leurs portes à Flers.

Activ'expertise

Activ'expertise est une entreprise de diagnostic immobilier. Elle a ouvert une agence au 25, rue Richard-Lenoir.

> **Plus d'infos sur le site internet :**
www.activexpertise-flers.fr

Domino's pizza

L'enseigne de restauration rapide Domino's pizza, située au 18, rue de Domfront, s'est agrandie, en investissant le local situé juste à côté, depuis février. Il est désormais possible de manger sur place.

> **Plus d'infos sur la page Facebook**
Dominos Pizza Flers

Soha'Ya

Un nouveau magasin de vêtements pour femmes, Soha'Ya, a ouvert ses portes en février, 34, rue du 6-Juin, à la place de l'enseigne Sergent Major.

> **Plus d'infos sur la page Facebook**
Soha'Ya



La boutique Soha'Ya a ouvert rue du 6-Juin.

Imagine & Vous

La boutique test Imagine & Vous, qui propose du prêt-à-porter, des accessoires et du conseil en image, a ouvert ses portes en mars au 3, rue Guy-Mollet.

> **Plus d'infos sur la page Facebook**
Imagine & Vous

CMR Design Graphique

L'agence CMR Design Graphique spécialisée dans la création graphique et l'impression s'est installée au 171, rue de Domfront.

Au coin des 1000 saveurs

Un nouveau restaurant, Au coin des 1000 saveurs, basé sur un mélange de cultures culinaires, a ouvert à l'angle de la rue de la Chaussée et de la rue de la Gare, à la place de l'ancienne pizzeria Al Dente.

Anadolu

Un nouveau restaurant de spécialités turques, Anadolu, a ouvert ses portes au centre commercial Saint-Sauveur, 24, rue du Housset.

Commerçants, Flers Agglo vous accompagne !

Les commerçants et artisans de Flers Agglo qui souhaitent ouvrir un commerce peuvent faire appel au service Économie-Commerce de Flers Agglo.

Il propose un accompagnement individualisé que ce soit pour la recherche d'un local, pour toute question sur la réglementation ou le montage d'un dossier et l'accompagnement à la transition numérique (marketplace, Facebook).

Le service Économie-Commerce de la Direction attractivité du territoire de Flers Agglo est basé au Pôle Services, 35, rue Saint-Sauveur à Flers. Contact au 02 33 98 19 61 ou attractivite@flers-agglo.fr.

